

HM &

Hommes & Métiers

LE MAGAZINE DE VOTRE CHAMBRE
DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

N°263 - MARS 2013 - 0,46 €

Dossier

TRAVAILLEUR
HANDICAPÉ :
LA VOLONTÉ EN PLUS

Métier

TAPISSIER - DÉCORATEUR
D'INTÉRIEUR

AGIR
POUR
REUSSIR
www.artisanat.fr



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Moselle

PROFESSIONNELS, SOYEZ LÀ OÙ VOS CLIENTS VOUS CHERCHENT !



DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS POUR CRÉER
VOTRE VITRINE OU VOTRE BOUTIQUE EN LIGNE.

0 890 90 90 90* - www.bplc.fr

*0,12 € TTC/mn - attente gratuite depuis un poste fixe, hors surcoût selon opérateur.

BANQUE POPULAIRE
LORRAINE CHAMPAGNE
BANQUE & ASSURANCE

LA BANQUE
QUI DONNE ENVIE D'AGIR



Actualité _

5 Exposition: « Électricité, qu'y a-t-il derrière la prise ? »



6 Engagement n° 3 :

promouvoir les métiers et les hommes

7 Engagement n° 4 : développer

une veille et une information économique au service des acteurs de l'artisanat

8 Agenda du Président

9 La CMA 57 certifiée ISO 9001

Dossier _



Travailleur handicapé : la volonté en plus...

La notion de handicap est très relative : dans certaines situations, une affection ou une déficience constituera un handicap tandis qu'elle restera sans incidence dans une autre activité.

Pour accompagner les entreprises face à la pluralité de ces situations, l'Agefiph s'appuie sur ses trois grands services : Alther, Cap Emploi et Sameth. **10 à 13**



Métier _

14 Tapissier : du Moyen Âge à un XXI^e siècle très déco.

En un quart de siècle, le métier de tapissier a énormément évolué. Beaucoup de professionnels ont disparu sans trouver de successeur. Ceux qui restent, travaillent dans le haut de gamme et élargissent leur ligne à la décoration.

Repères _

16 Combien « toucherez-vous » à la retraite ?

17 Bilan assurantiel : pour être sûr d'être correctement assuré en toutes circonstances



17 Inscrivez-vous au village des métiers d'art du Festival Renaissance

18 La recette du mois



L'éditorial
de Christian NOSAL

Président de la CMA 57

« Une belle opportunité »

Les dernières semaines ont été marquées par plusieurs scandales alimentaires et pratiques inconcevables dans les filières de la viande surgelée. Artisan boucher-charcutier-traiteur, comme tous mes collègues artisans, je me suis toujours fait un honneur de pouvoir dire à mes clients de quel élevage provenait ma viande et comment elle était transformée dans mes laboratoires. J'ai défendu cette traçabilité et cette transparence au quotidien avec la Fédération Régionale des Bouchers, mais aussi au niveau national.

D'abord effrayés par les conséquences que pourraient avoir ces tromperies, nous nous sommes en fait très rapidement aperçus que nos concitoyens faisaient parfaitement la différence entre les différents acteurs du marché. Finalement, et même si je refuse de m'en réjouir car les faits sont d'une gravité extrême et plonge nos concitoyens dans l'inquiétude, ce qui est inacceptable, cette « affaire » constitue une réelle opportunité pour les artisans de la filière. Mieux, elle sert la cause de l'ensemble du secteur des métiers.

Ces révélations ont en effet permis de mettre en lumière le travail consciencieux réalisé par les artisans de proximité, en opposition à celui orchestré par les marchés internationaux, les intermédiaires inconnus et les multinationales attirées par le gain. Notre force réside, nous le disons souvent, dans cette capacité à être identifiés par nos clients, à leur apporter un message personnalisé, à répondre à leurs besoins spécifiques et à leur garantir la qualité de nos produits et prestations. Autant de conditions que ne peuvent pas réunir ces grands groupes mondiaux pour qui seul compte le profit immédiat.

Nous devons donc tenter aujourd'hui de capitaliser sur ces sombres événements pour rappeler à tous que l'artisanat est le garant d'une éthique professionnelle.

L'une des actions pourrait être également d'ouvrir davantage nos ateliers et de montrer nos méthodes de travail et notre sérieux. Les Français sont friands de lisibilité et de transparence.

C'est dans ce sens que nous avons ouvert fin mars les portes de nos CFA, et c'est dans cette optique que dans tous les départements de France des manifestations ont fait la part belle aux artisans dans le cadre de la 11^e Semaine Nationale de l'Artisanat.

Je vous invite à prendre part à cette grande opération nationale en valorisant vos métiers et vos savoir-faire auprès de vos clients et du grand public.

Christian NOSAL
Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de la Moselle

AGIR-Mutuelles, le régime de Sécurité Sociale des artisans et commerçants



Le plus grand
organisme conventionné
mutualiste
RSI de Lorraine



Un réseau
de proximité :
les agences
Acoris Mutuelles



Gestion du régime
obligatoire



Rapidité
Simplicité
Efficacité



billante.fr • 9904 • 08/72 • Crédit photo : Thinkstock • Organisme Conventionné. Titre I^{er} du Livre V du Code de la Sécurité Sociale. Mutuelle soumise au Livre I du Code de la Mutualité SIREN : 521 656 212

PLUS DE 20 POINTS D'ACCUEIL EN LORRAINE ET EN FRANCHE-COMTÉ

Siège social :
50 place Mazelle - 57045 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 37 37 12

Exposition

Metz - jusqu'au 19 avril

« ÉLECTRICITÉ, QU'Y A-T-IL DERRIÈRE LA PRISE ? »

Jusqu'au 19 avril 2013, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle propose au Pôle des Métiers de Metz (5 boulevard de la Défense - Metz Technopôle) une exposition intitulée « Électricité, qu'y a-t-il derrière la prise ? ».

Déjà présentée à la Cité des Sciences et de l'Industrie à la Villette Paris, c'est la première fois qu'elle est délocalisée en Lorraine. Sur près de 250 m², elle offre aux visiteurs un parcours interactif au travers de 26 ateliers qui dévoilent les multiples facettes de l'électricité et permet de mieux comprendre les phénomènes électriques en combinant le plaisir de la découverte et l'expérimentation.

Ce parcours d'une durée d'une heure se fait autour de trois thèmes :

- **Apprivoiser le courant électrique :** Ici sont abordés les principes physiques du courant électrique au travers d'une approche expérimentale.
- **Comment ça marche ? :** Une approche technique et technologique permet aux visiteurs de comprendre le fonctionnement du matériel électrique : la pile, l'ampoule, le moteur électrique et la génératrice.
- **L'électricité au quotidien :** Le public apprend ad'où vient le courant



© EPPDCS/IM l'immoireux

électrique en « remontant » ce courant de la maison jusqu'à la centrale. Il perçoit les dangers de l'électricité au quotidien et le caractère conducteur du corps humain.

À ce jour, ce sont près de 2 700 scolaires qui se sont inscrits pour découvrir cette exposition dont le label « Cité des

Sciences et de l'Industrie à la Villette Paris » garantit à lui seul la qualité. **Entrée gratuite. Mercredi (journée), samedi (matinée).**

➔ Plus d'infos

Pour découvrir les dates et heures d'ouverture, rendez-vous sur le site Internet de la CMA 57 : www.cma-moselle.fr, ou par téléphone au 0820 857 057 (prix d'un appel local).

info



NOUVELLE ADRESSE À SARREGUEMINES

L'Espace conseil de Sarreguemines, jusqu'alors situé au 27 rue du Champ de Mars, a déménagé. La CMA 57 a en effet souhaité renforcer sa présence et son offre de services en matière économique et de formation sur la zone d'emploi de Sarreguemines, en s'installant dans de nouveaux locaux au sein du Centre d'Affaires de la Pointe Rouge (310 rue de la Montagne). Ce changement d'implantation est opérationnel depuis le 4 février dernier. Deux conseillers entreprise (Déborah Hug et Robert Escamilla) sont à votre disposition du lundi au vendredi.

➔ CONTACT : 0820 857 057 (PRIX D'UN APPEL LOCAL)

— Déjà plus de deux ans que les services de la CMA 57 mettent en œuvre le « Projet de par vos soins. Depuis le dernier numéro, nous vous proposons un bilan. Cette présentation

Engagement n° 3

PROMOUVOIR LES MÉTIERS ET LES HOMMES

2011

NOS ENGAGEMENTS

- Promouvoir le secteur et ses entreprises.
- Inciter et développer la mixité et la diversité.
- Valoriser l'alternance.



© CMA 57

2013

NOS RÉALISATIONS à mi-parcours du mandat

- ✓ Réalisation de 22 pages « Artisanat » dans *Le Républicain Lorrain* présentant l'activité du secteur artisanal mosellan.
- ✓ Réalisation d'un dossier spécial « L'artisanat version féminin pluriel » dans le magazine *Hommes & Métiers*.
- ✓ Organisation du concours « Femme créatrice d'entreprise ».
- ✓ Visite des entreprises par trois développeurs de l'apprentissage pour promouvoir l'alternance (2 000 offres collectées depuis 2010).



NOTRE AMBITION D'ICI 2015

Faire du secteur des métiers de la Moselle un acteur économique attractif et connu de tous pour son rôle dans le développement du territoire.

mandature 2011-2015 » arrêté par le Président Christian NOSAL et les élus artisans désignés vous permet ainsi de vous faire une idée du travail accompli... et de ce qu'il nous reste à faire.

Engagement n° 4

DÉVELOPPER UNE VEILLE ET UNE INFORMATION ÉCONOMIQUE AU SERVICE DES ACTEURS DE L'ARTISANAT

2011

NOS ENGAGEMENTS

- Mettre en place une observation et une écoute pour cerner les attentes et les besoins.
- Suivre les grands indicateurs et équilibres qui structurent le secteur des métiers.
- Être le relais des informations véhiculées sur le secteur artisanal mosellan.

2013

NOS RÉALISATIONS à mi-parcours du mandat

- ✓ Réalisation d'une grande enquête auprès des 18000 entreprises de la Moselle.
- ✓ Mise en place d'un observatoire économique sur l'activité de la Grande Région.
- ✓ Mise en ligne sur le site internet de la CMA 57 de l'actualité du secteur des métiers en Moselle.



NOTRE AMBITION D'ICI 2015

Permettre à tous de disposer d'une information pertinente sur le secteur des métiers. Identifier les enjeux et les évolutions des métiers pour l'avenir.

Agenda du Président

CMA de la Moselle, de Lorraine, de France et de la Grande Région

- 05.02.2013 - Metz - 2^e Commission du CESE de Lorraine
- 08.02.2013 - Séance plénière du CESE de Lorraine
- 12.02.2013 - Metz - Commission d'appel d'offres CMA 57
- 12.02.2013 - Metz - CA du Centre de Ressources Régional
- 13.02.2013 - Paris - CA de la Fédération nationale des Socama
- 18.02.2013 - Sarreguemines - Comité Directeur CMA 57
- 08.03.2013 - Paris - APCMA : 1^{re} réunion du groupe de travail sur la mutualisation des prestations sociales de prévoyance
- 11.03.2013 - Metz - Accueil de M. Alain Griset, Président de l'APCMA et des membres du Bureau
- 12.03.2013 - Metz - Réunion d'échanges entre les membres du Bureau de l'APCMA et les membres élus des Chambres départementales des régions Alsace - Lorraine - Champagne Ardenne
- 15.03.2013 - Metz -

Commissions des affaires économiques et sociales CMA 57

- 21.03.2013 - Metz - Bureau de la CRMA de Lorraine
- 26.03.2013 - Metz - CA de la Socama Lorraine
- 03.04.2013 - Troyes - CA de la Fédération nationale des Socama
- 04. & 05.04.2013 - Troyes - 29^e Congrès de la Fédération nationale des Socama
- 12.04.2013 - Metz - Séance plénière du CESE de Lorraine
- 16.04.2013 - Paris - Commission des affaires générales de l'APCMA
- 23.04.2013 - Metz - Commission d'appel d'offres CMA 57
- 24.04.2013 - Paris - Jury national du prix Stars & Métiers - sélection des candidats finalistes

Vie des associations et organisations pro.

- 05. & 06.02.2013 - AG des Corporations des bouchers-charcutiers-traiteurs Moselle Nord et Moselle Sud
- 19.02.2013 - AG ordinaire et extraordinaire de la Corporation des artisans pâtisseries, confiseurs, chocolatiers, glacières de la Moselle
- 14.03.2013 - Metz - CA de l'Association de gestion

et de comptabilité Cegeme

- 18.03.2013 - Metz - Congrès départemental de l'Union départementale de la Coiffure de Moselle
- 11.04.2013 - Sarreguemines - AG de la Corporation des Boulangers de l'arrondissement

Économie

- 12.02.2013 - Metz - Interview Lor'Actu relative au bilan 2012 et projets et actions 2013 CMA 57
- 12.02.2013 - Amnéville - Assemblée des sociétaires BPLC secteur Moselle Nord et Meurthe-et-Moselle Nord
- 18.02.2013 - Metz - États Généraux du Commerce de Metz « Le commerce en crise : les sentiers de la performance »
- 18.02.2013 - Metz - Moselle Économie « La France et la zone euro dans la crise »
- 19.02.2013 - Metz - Comité Territorial de Projet ITEC - TerraLorraine
- 27.03.2013 - Metz - Accueil de M. Georges Moret, nouveau Directeur de région de la Siagi
- 10.04.2013 - Metz - Réunion de travail avec M. Nacer Meddah, Préfet, relative au dossier TerraLorraine

Formation

- 08.02.2013 - Thionville - Conseil de perfectionnement du CFA École Pratique des Métiers
- 13.03.2013 - Montigny-lès-Metz - Visite du CFA du Bâtiment et des TP en présence de M. Nacer Meddah, Préfet, à l'occasion du lancement de la « 11^e Semaine de l'Artisanale en Moselle »
- 15.04.2013 - Paris - Finale du Prix « Goût & Santé apprentis »

Vie locale - Aménagement territorial

- 18.04.2013 - Thionville - Soirée « La Moselle au cœur de l'Économie » organisée par le Conseil Général de la Moselle

Réceptions - Distinctions - Manifestations diverses

- 25.03.2013 - Metz - Inauguration de l'exposition « Électricité, qu'y a-t-il derrière la prise ? »
- 09.04.2013 - Metz - Remise régionale des diplômes aux Meilleurs Ouvriers de France 2012, sous la présidence de M. Nacer Meddah et en présence de M. Jean-Pierre Masseret, Président du Conseil Régional de Lorraine

**Chef d'entreprise exigeant,
ch. mutuelle performante
pour partenariat durable.**

**Mutuelle expérimentée
propose contrats
collectifs et services
intégrés.**

ETUDE GRATUITE AU

01 64 71 32 70



Santé - Prévoyance - Assurance

www.mutuellebleue.fr

Récompense

La CMA 57 CERTIFIÉE ISO 9001

— Les 13, 14 et 15 novembre 2012, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle a été audité pour l'obtention de la certification de l'ensemble de ses services selon la norme de qualité internationale ISO 9001. Cet audit a été réalisé par la société BCS (Bureau Certification Système), déjà certificatrice de plusieurs compagnies consulaires.

Certifiée depuis 2000 pour son activité de formation continue, la CMA 57 et ses trois CFA sont, depuis le 10 décembre 2012, officiellement reconnus pour la qualité de l'ensemble de leurs prestations (activités de conseil et d'accompagnement, plateforme d'accueil physique et

téléphonique, missions de promotion et de représentation du secteur des métiers en Moselle, formation en CFA). Ce succès est autant le fruit de la volonté politique des élus que des efforts réalisés par l'ensemble des collaborateurs de la compagnie pour placer l'artisan au centre de son fonction-

nement. Elle a ainsi dû démontrer sa capacité à organiser efficacement ses processus de fonctionnement au service de la satisfaction des besoins et des attentes de ses clients. C'est parce que l'amélioration continue de ses services est devenue sa préoccupation quotidienne partagée



par tous, qu'elle a pu obtenir cette certification en affichant un taux de satisfaction de 96 % pour son accueil, de 94,5 % pour la prise en charge des demandes et de 94,8 % pour la qualité de ses prestations.

Événement Les représentants de l'APCMA EN VISITE en Moselle

— Les 11 et 12 mars dernier, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle a accueilli les représentants de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

Christian Nosal, Président de la CMA 57, et Alain Griset, Président de l'APCMA, se sont rendus sur le terrain, à Rémyilly, pour visiter une entreprise artisanale spécialisée dans la fabrication de cuisines. À cette occasion, ils ont pu s'entretenir avec les responsables et élus locaux qui leur ont fait part d'un certains nombres de préoccupations quant à la situation économique. Ils ont trouvé une oreille attentive, compréhensive et absolument pas étonnée des réalités vécues. La venue en Moselle de ces hauts représentants du secteur des métiers a aussi été mise à profit pour débattre avec les élus des chambres de métiers départementales et régionales d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine. Tous ont insisté sur le fait de devoir œuvrer à la défense des intérêts des artisans.



Alain Griset (à droite) et Christian Nosal (à gauche) se sont rendus sur le terrain pour prendre le pouls des artisans mosellans, notamment ici dans l'entreprise de Denis Grandidier installée à Rémyilly.



Travailleur handicapé

La VOLONTÉ en plus

La notion de handicap est très relative : dans certaines situations, une affection ou une déficience constituera un handicap (un boulanger allergique à la farine par exemple) tandis qu'elle restera sans incidence dans une autre activité (ce même boulanger devenu mécanicien). La nature du handicap et son origine sont également très diverses. Pour accompagner les entreprises face à la pluralité de ces situations, l'Agefiph définit et finance ces trois grands services : Alther, Cap Emploi et Sameth.

L'Agefiph gère le fonds de développement de l'emploi des personnes handicapées dans le secteur privé. Elle a pour mission de développer l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Elle propose, au bénéfice des employeurs, des aides et un réseau d'appui conseil dont elle a défini les services et garanti le financement.

ALThER RÉPOND À TOUTES VOS QUESTIONS

Partenaire service de l'Agefiph, Alther est le premier interlocuteur de l'entreprise. Expert des questions liées au handicap, il répond à toutes les interrogations relatives à l'emploi des personnes handicapées, aux dispositifs existants et aux différentes aides mobilisables. Le cas échéant, il vous met en relation avec des opérateurs spécialisés. Il vous aide à identifier les actions réalisables et vous accompagne dans leur mise en œuvre. Et enfin, il vous aide à accueillir des travailleurs handicapés en contrat en alternance.

UN RECRUTEMENT RÉUSSI AVEC CAP EMPLOI

Le handicap se définit exclusivement et de manière assez précise comme une difficulté ou une incapacité à effectuer certaines tâches dans un environnement donné. En qualité de spécialiste du recrutement, de l'intégration et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, Cap Emploi dispose de méthodes de recrutement éprouvées. Martial Char-

Quelles sont les origines du handicap ?



85 % des déficiences sont acquises après 15 ans

vet, directeur de Cap Emploi Meuse, explique : « Nous partons toujours des exigences du poste de travail. À l'aide d'une matrice, nous recensons avec précision toutes les tâches à effectuer et les contraintes afférentes. Nous sélectionnons ensuite nos candidats en fonction des compétences et des aptitudes à tenir le poste. Il faut toujours trouver un équilibre entre un coût salarial et un niveau de productivité. Si toutefois un écart subsiste, nous avons la possibilité de le compenser. » Martial Charvet invite les entreprises à



© Fcws - Fotolia.com

À SAVOIR...

LA DIVERSITÉ DU HANDICAP



Perte d'audition, acouphènes, surdité... **La déficience auditive** peut être légère ou profonde, unie ou bilatérale.



Troubles du champ visuel, glaucome, rétinopathie, cécité, daltonisme...

La déficience visuelle peut être de naissance ou acquise suite à une maladie ou un traumatisme.



Amputation, malformation, lombalgies, rhumatismes, paralysie... **La déficience motrice** provoque des difficultés pour se déplacer, conserver ou changer une position, effectuer certains gestes.



Les maladies cardio-vasculaires, digestives, endocriniennes, du système immunitaire, dermatologiques, respiratoires, neurologiques... (hypertension, insuffisance cardiaque, maladie de Crohn, ulcère, diabète, hyperthyroïdie, cancer, VIH, asthme, mucoviscidose, allergie, eczéma, épilepsie, Parkinson...)



Les maladies invalidantes peuvent entraîner des déficiences plus ou moins importantes. Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives.



Névrose, TOC, phobie, addiction, dépression... **Les troubles mentaux ou troubles du fonctionnement de l'appareil psychique** influent sur la vie relationnelle, la communication, le comportement.



La déficience intellectuelle se détermine au moyen de l'évaluation du QI.

Financé par l'Agefiph, un réseau d'experts pour chacun de ces handicaps accompagne l'employeur dans l'intégration et/ou le maintien dans l'emploi de collaborateurs handicapés. Pour plus d'informations, vous rapprocher de Cap Emploi ou du Sameth.

SAMETH, le maintien dans l'emploi

TOUTBOIS À HENNECOURT – 5 SALARIÉS

En 2011, Olivier Accorsi, ouvrier depuis 26 ans au sein de la scierie Toutbois, est victime d'un accident du travail (perte d'une jambe et séquelles sur l'autre). Le médecin de la MSA avec le Sameth ont étudié les possibilités de maintien dans l'emploi.

Avec des aides, les aménagements suivants ont été réalisés : acquisition d'une machine qui tronçonne et qui permet d'occuper un poste assis et de limiter le port de charges, aménagement d'un hangar couvert, achat d'un quad aménagé. Olivier Accorsi occupe son poste dans des conditions optimales et donne entière satisfaction. Pour René Chevalley, gérant : « *Si c'était à refaire, même dans un contexte économique difficile, je le referais. Le Sameth et l'Agefiph sont très efficaces* ».



© DR

déposer systématiquement leurs offres à la fois à Pôle Emploi et à Cap Emploi. Il précise : « *Ça n'engage à rien, la personne en situation de handicap est un candidat au même titre que les autres.* » Martial Charvet, précise : « *On ne peut pas généraliser mais les employeurs nous manifestent très fréquemment leur satisfaction. Ils considèrent leurs salariés handicapés comme plus consciencieux, plus motivés, et chose qui peut paraître surprenante, dotés d'une plus grande capacité d'adaptation.* »

« Ayez le réflexe de déposer vos offres à Pôle Emploi et à Cap Emploi »

Florian Dagneaux, salarié
de l'entreprise Toillier
Laurent à Custines.

Cap Emploi mobilise également les aides financières, monte les différents dossiers et assure le suivi des personnes handicapées du recrutement à l'intégration dans l'entreprise.

SAMETH POUR LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Spécialiste de l'appui au maintien dans l'emploi, le Sameth mobilise toutes les ressources à sa disposition en fonction des besoins rencontrés. Il informe les employeurs sur la démarche de maintien et les aides mobilisables. Il effectue des études pour maintenir le salarié à son poste ou à un autre poste dans l'entreprise et vous aide à mettre en place les solutions identifiées (aménagement de poste, formation, contrat de rééducation en entreprise...).

LES CONTRATS EN ALTERNANCE AUSSI...

Les SACA et SACP (Services d'Accompagnement aux Contrats d'Apprentissage et de Professionnalisation), définis et financés par l'Agefiph, ont pour mission de faciliter le recrutement, l'intégration et le suivi dans l'emploi de collaborateurs handicapés dans le cadre de contrats en alternance. Ces services proposent des prestations supplémentaires par rapport à celles déployées pour les salariés : formalisation du projet pédagogique



en lien avec le centre de formation et accompagnement de l'entreprise et du candidat pendant toute la durée du contrat afin d'en assurer la pérennité.

POURQUOI FAIRE RECONNAÎTRE SON HANDICAP ?

Si un handicap survient ou s'aggrave, différentes aides peuvent permettre de conserver son emploi : conseils, aménagement du poste de travail, formation pour acquérir de nouvelles compétences, bilan de compétence, réorientation professionnelle... Si le handicap est récent, la personne peut bénéficier de ces aides dès qu'elle a engagé des démarches pour être reconnue travailleur handicapé.

Dire qu'elle a une reconnaissance « travailleur handicapé » appartient à chaque personne. La décision ne mentionne ni le type de handicap ou de maladie, ni le taux d'incapacité. Indiquer sa reconnaissance « travailleur handicapé » à son employeur, c'est lui permettre de satisfaire à l'obligation légale mais aussi de mobiliser les aides et les financements nécessaires à l'amélioration du poste de travail ou au maintien dans l'emploi.



© DR

SACA, l'alternance tout simplement

SARL TOILLIER LAURENT À CUSTINES (54) - 12 SALARIÉS - FLORIAN DAGNEAUX, APPRENTI HANDICAPÉ EN CAP PLÂTRIER

Florian voulait devenir plâtrier. Après une période de stage en entreprise, l'IME de Flavigny s'est attaché les services du SACA pour exposer à

l'employeur les conditions d'accueil et d'accompagnement dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. « Il faut sortir de certaines idées reçues sur le handicap, la personne handicapée en donnera souvent deux fois plus. Cependant, il est nécessaire de la suivre de façon régulière », explique Laurent Toillier, employeur de Florian. En plus des différentes aides de l'Agefiph mobilisées par le SACA, l'entreprise, l'apprenti et le CFA bénéficient d'une coordination et d'un accompagnement extrêmement précieux pour que le travail et la formation soient les seules priorités de l'entreprise. Denis Brignon, associé de Laurent Toillier (cf. photo), précise : « Florian est plus lent à comprendre, doit être ancré dans des habitudes de travail pour reproduire les gestes professionnels..., cependant, il évolue favorablement et réalise de réels progrès. Florian écoute bien les consignes, a envie de travailler, est motivé par ce qu'il fait. Il envisage d'ailleurs à l'issue de son CAP de poursuivre vers le Brevet Professionnel. Son insertion professionnelle est de ce fait naturelle, il n'y a pas de différence notable ».

Panorama des aides proposées par l'Agefiph

■ Des aides sur mesure pour recruter et intégrer un salarié handicapé

- ➔ Aide à l'insertion professionnelle
- ➔ Aide aux contrats d'apprentissage et/ou de professionnalisation
- ➔ Aide à la pérennisation des contrats d'apprentissage et/ou de professionnalisation

■ Des aides sur mesure pour maintenir dans l'emploi un collaborateur handicapé

- ➔ Formation de salariés
- ➔ Aide financière permettant la recherche de solutions dans les situations d'urgence
- ➔ Aide à l'aménagement des situations de travail

■ Des aides sur mesure pour compenser le handicap

- ➔ Prestation d'étude préalable à l'adaptation des situations de travail
- ➔ Prestations ponctuelles spécifiques en lien avec la gestion d'un handicap particulier



Cap Emploi, pour un recrutement réussi

LA BOÎTE AUX GOURMANDISES À METZ (57), VICTORIEN TRIBOUX, GÉRANT - 5 SALARIÉS - SALARIÉE HANDICAPÉE : CHANTAL JACQUES, VENDEUSE EN CDI

Chantal Jacques, embauchée en CDI comme vendeuse, s'épanouit dans la nouvelle boutique de la pâtisserie inaugurée en ce début d'année à Metz. Pour des raisons médicales, Chantal, âgée de 49 ans, ne peut plus exercer le métier de vendeuse en boucherie-charcuterie. Pour autant, ses nombreuses années d'expérience dans la vente alimentaire l'ont dotée de solides compétences pour conseiller et accueillir des clients. Agréable et souriante, elle dispose d'atouts non négligeables pour occuper un poste de vendeuse expérimentée. Cap Emploi et Victorien Triboux, gérant de l'entreprise « La Boîte aux gourmandises », sont sûrs de leur choix. D'autant plus que Victorien Triboux n'est plus à convaincre pour l'embauche de personnes en situation de handicap. Il témoigne : « *En effet, ma tante est elle-même reconnue travailleur handicapé et occupe sans difficultés particulières son poste de vendeuse dans notre boutique de Rémyilly depuis plusieurs années.* »

CONTACTS UTILES

Votre délégation régionale Agefiph : Tél. : 0 811 37 38 39

Information sur l'emploi des travailleurs handicapés (législation, aides, partenaires...)

- Alther 54-88
Tél. : 03 83 95 35 31
- Alther 55-57
Tél. : 03 83 21 61 93

Embauche de travailleurs handicapés : Cap Emploi

- Cap Emploi 54
Tél. : 03 83 98 19 40
- Cap Emploi 55
Tél. : 03 29 76 18 79
- Cap Emploi 57
Tél. : 03 87 75 93 73
- Cap Emploi 88
Tél. : 03 29 31 86 13

Maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

- Sameth 54
Tél. : 03 83 98 63 75
- Sameth 55
Tél. : 03 29 79 73 00
- Sameth 57
Tél. : 03 87 75 93 71
- Sameth 88
Tél. : 03 29 69 67 05

Embauche en alternance de travailleurs handicapés

- SACA 54
Tél. : 03 83 95 35 22
- SACA 55
Tél. : 03 29 70 02 35
- SACA 57
Tél. : 03 87 75 93 72
- SACA 88
Tél. : 03 29 31 86 13



Tapissier Du Moyen Âge à un XXI^e siècle TRÈS DÉCO

— En un quart de siècle, le métier de tapissier a énormément évolué. De nombreux professionnels ont disparu sans trouver de successeurs. Ceux qui restent, travaillent dans le haut de gamme et élargissent leur ligne à la décoration.

Deux catégories d'émissions pulvérisent les records d'audience à la télévision : la cuisine et la décoration. Aujourd'hui, les tapissiers contemporains développent pour la plupart une activité de décorateur ensemblier. Traduisez : la réalisation d'intérieurs raffinés et cohérents, de la restauration d'un meuble au choix du papier peint et des rideaux assortis.

Ce métier remonte au Moyen Âge où des artisans d'art fabriquaient pour la noblesse des courtepointes (des couvertures de lit surpiquées) ou des courtines (c'est-à-dire des tentures, ancêtres des rideaux et voilages d'aujourd'hui). Par extension, on distingue deux catégories de tapissiers, les tapissiers de siège ou de décor. Il existe encore une distinction entre les deux CAP. De même, un Bac Professionnel propose l'option ameublement et un Brevet Professionnel, l'option tapisserie décoration. Souvent, les professionnels maîtrisent les deux aspects de cette activité tant ils sont complémentaires.

Dans ce métier de tapissier issu d'un savoir-faire ancestral, il faut une bonne décennie pour maîtriser les techniques, c'est pourquoi, il existe aussi un Brevet Technique des Métiers, une Formation aux Métiers d'Art (FMA), notamment au sein de la prestigieuse École Boulle, référence internationale de l'excellence à la française. « De plus en plus, même en province, on travaille dans le haut de gamme », témoigne le tapissier vosgien Serge Fimbry. « Même s'il existe d'excellentes formations, notamment l'Association pour la Formation Professionnelle des Industries de l'Ameublement (l'AFPIA créé en 1975 à Liffol-le-Grand), rien ne remplace de précieuses années d'expérience. »

La plupart des tapissiers viennent de vivre une petite révolution. Avant, ils restauraient un fauteuil de façon académique : sangles, crin de cheval, puis avec les évolutions technologiques, latex et mousses synthétiques. Le tout était recouvert de tissu assez classique. Désormais, la gamme des revêtements a explosé comme le

confirme Serge Fimbry : « Avant, on retapait des Voltaire à tour de bras et c'était plutôt conventionnel et routinier pour une clientèle plutôt senior, alors qu'aujourd'hui, nous avons des quadras et des quinquas qui se font plaisir, voyagent beaucoup et reviennent avec des idées qu'ils nous demandent d'harmoniser chez eux. » Le Nancéien Régis Coignus ne dit pas autre chose : « Avec les vinyles, les faux cuirs ou les imprimés ou l'on trouve même des effets peau de bête, les nouveaux tissus nous permettent des créations qui nous distinguent de la grande distribution. Ces tissus sont de plus en plus techniques et esthétiques, et leurs qualités nous obligent à l'originalité, ce qui maintient dans les équipes un esprit de créativité et de passion. »

Même si le métier de tapissier a connu une révolution, de nombreux professionnels n'ont pas trouvé de successeurs ces dernières années. Il existe 3 500 entreprises en France, soit 18 000 emplois, un chiffre en baisse régulière. Si par le passé, le tapissier sublimait le travail du



Photos: DR

Une mode porteuse

« Les nouveaux tissus nous permettent des créations qui nous distinguent de la grande distribution. Ces tissus sont de plus en plus techniques et esthétiques, et leurs qualités nous obligent à l'originalité. »

OLIVIER SAR, DE L'ATELIER DU SABLON EN MOSELLE, ÉVOQUE LES MULTIPLES ÉVOLUTIONS DU MÉTIER. PLUTÔT VERS LE HAUT DE GAMME.

➔ **Les tapissiers semblent tous avoir un parcours différent...**

O. S. : Absolument, chacun évolue surtout en fonction de la clientèle qu'il a la chance d'avoir. Au départ, tous les tapissiers ont une formation traditionnelle. Ce sont les bases du métier, mais à la différence des autres, il faut tout de même plusieurs années complémentaires de pratique pour bien le maîtriser. Pour ma part, j'ai commencé à 15 ans. J'ai 24 ans d'expérience dont 18 ans à mon compte.

➔ **Vous souvenez-vous des débuts ?**

O. S. : À l'époque, on ne dérogeait pas aux règles de l'art. Il n'était pas question de mettre le premier tissu venu sur n'importe quel siège. Aujourd'hui les règles ont changé, la décoration a envahi la télévision. Le premier à avoir mis du tissu « zèbre » sur des

fauteuils Louis XV fut Thierry Ardisson. Cette rupture avec les convenances, surtout sous les projecteurs de la télévision, va ouvrir de nouvelles voies.

➔ **Les particuliers se sont mis à rénover les Voltaire de grand-mère ?**

O. S. : Ce n'est pas si simple. Tout le monde veut rénover des sièges, mais beaucoup se moquent de l'académisme et de l'exigence dans la réalisation. Nous travaillons encore avec les particuliers, mais de nombreux tapissiers ne peuvent se contenter de la restauration individuelle et se tournent vers les marchés publics.

➔ **N'est-ce pas une autre dimension ?**

O. S. : C'est vrai, et il faut être dimensionné et se construire une réputation avant de pouvoir travailler avec les architectes ou les collectivités

locales. À titre d'exemple, j'ai travaillé au musée théâtre de Thionville où j'ai eu le plaisir de mettre en œuvre 250 m de velours. De même, c'est un vrai bonheur quand on parvient à séduire un client qui rénove un hôtel particulier.

➔ **Il semble que ce métier ancestral a encore de l'avenir.**

O. S. : Tout à fait, et il y a vraiment du travail pour qui veut prendre sa place. Il n'y a pas vraiment de crise quand on fait du haut de gamme. Il faut juste une stratégie qui corresponde à une clientèle exigeante qui veut de la qualité, car le moyen et l'entrée de gamme ont tendance à disparaître.

➔ **Les ateliers associatifs de tapisserie vous font-ils concurrence ?**

O. S. : Pas du tout. Cela crée une émulation et ces amateurs apprennent à mieux

apprécier le bel ouvrage des professionnels.

➔ **Et les émissions de télé sur la déco ?**

O. S. : C'est pareil. On fait croire aux gens qu'avec un bout de tissu et un pot de peinture on peut faire des miracles. Mais au-delà du folklore, cela sensibilise le grand public au beau. C'est une mode porteuse.

➔ **Votre ultime rêve professionnel...**

O. S. : Parvenir à faire reconnaître notre savoir-faire, obtenir un respect de ce métier d'art dans la tradition et l'exigence. Quand je vois les prix pratiqués par des confrères artisans dans des métiers plus basiques comme l'électricité ou la plomberie, je me dis que nous avons encore du chemin à faire.

menuisier, il doit désormais exprimer son savoir-faire et son imagination sur des domaines aussi variés que les tentures murales, les voila-

ges, les rideaux, les dessus-de-lit, les têtes de lit capitonnées par exemple, les coussins et bien entendu les sièges. Autant de domaines variés

qui exigent à la fois maîtrise des techniques séculaires et bon goût, autant dire une alchimie qui ne s'apprend pas que dans les écoles.



Partenariat

Combien « TOUCHEREZ-VOUS » à la retraite ?

— Sept Français sur dix l'ignorent. Aussi, la CMA 57 vient-elle de signer un partenariat avec AG2R La Mondiale pour permettre à leurs spécialistes de la protection sociale et patrimoniale de réaliser avec les artisans qui le souhaitent une étude approfondie.

DEUX CAS DE FIGURE SE PRÉSENTENT

❶ Vous avez reçu votre Relevé de Situation Individuelle (RIS) et vous vous interrogez :

- Combien de temps me reste-il pour justifier des périodes non intégrées ?
- Quel sera le montant de ma future retraite ?
- Quelles sont les solutions pour optimiser ma situation ?
- Puis-je encore envisager un rachat de trimestres à moindre coût ?

❷ Vous n'avez pas encore reçu de RIS, mais vous souhaitez anticiper en

préparant au mieux votre stratégie de fin de carrière :

- Comment maîtriser les avantages et les conséquences liés aux différentes réformes ?
- Mes cotisations obligatoires, suffiront-elles à préserver mon niveau de vie à la retraite ?
- À partir de quel âge pourrais-je prendre ma retraite ?
- Quels sont les avantages fiscaux pour améliorer ma situation ?

Pour répondre aux questions que vous vous posez, nous vous invitons

à rencontrer un conseiller AG2R La Mondiale, lors des permanences qui se tiendront dans les locaux de la CMA 57, chaque 4^e mercredi du mois.

DATES DES PERMANENCES

De 9 h à 17 h au Pôle des Métiers de Metz. Les mercredis :

- 24 avril 2013,
- 22 mai 2013,
- 26 juin 2013.

Si vous n'êtes pas disponible à ces dates, contactez AG2R la Mondiale au 06 24 07 96 88 (de 9 h à 18 h).

Chefs d'entreprises artisanales, conjoints collaborateurs ou associés et auxiliaires familiaux



Formations à la gestion et au développement d'entreprise financées par le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat

- 1 — FORMATIONS DIPLÔMANTES
- 2 — INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
- 3 — GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE
- 4 — COMMERCIALISATION
- 5 — RESSOURCES HUMAINES
- 6 — ASPECTS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES
- 7 — SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES
- 8 — GESTION ENVIRONNEMENTALE
- 9 — DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE
- 10 — DÉVELOPPEMENT PERSONNEL



Modalités d'accès et de prise en charge,
dossier de demande...
Renseignements auprès de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de votre département :

- › CMA de Meurthe-et-Moselle au 03 83 95 60 60
- › CMA de la Meuse au 03 29 79 20 11
- › CMA de la Moselle au 0820 857 057 (0,12 euro TTC/min)
- › CMA des Vosges au 03 29 69 55 55

ARTISANS DES MÉTIERS DE BOUCHE : PARTICIPEZ À LA 11^e ÉDITION DU PRIX GOÛT ET SANTÉ



© Fotolia.fr

Créé en 2003 par MAAF Assurances, le Prix national Goût et Santé valorise les métiers de bouche et récompense les professionnels qui s'engagent dans une démarche prenant en compte l'intérêt nutritionnel de leurs recettes. Ce concours met en avant des produits et des préparations innovants qui contribuent à l'équilibre alimentaire des consommateurs et qui présentent un contenu nutritionnel et des qualités gustatives.

Les dotations

- 1^{er} prix : 10 000 €
- 2^e prix : 7 500 €
- 3^e prix : 5 000 €

Inscriptions avant le 31 mai 2013 à minuit et dossier de candidature disponible sur www.maaf.fr



Aide mémoire

Smic horaire brut :

➔ 9,43 € (au 01/01/13)

Sécurité Sociale :

(depuis le 01/01/13)

➔ Trimestriel : 9 258 €

➔ Mensuel : 3 086 €

Indice du coût de la construction INSEE :

➔ 1^{er} trim. 2012 1618

➔ 2^e trim. 2012 1636,25

➔ 3^e trim. 2012 1642,25

Indice National Bâtiment BT01 :

➔ Septembre 2012 : 875,1

Taux de l'intérêt légal 2012 :

➔ 0,71 %

Bilan assurantiel Pour être sûr d'être CORRECTEMENT ASSURÉ en toutes circonstances

— Votre entreprise est-elle bien assurée? C'est une question que peu d'entrepreneurs ont le temps de se poser. Jusqu'au moment où un sinistre intervient, très souvent au détriment de l'entreprise. D'où l'idée de MAAF de proposer un bilan assurantiel. Explications.

Au moment de la création d'entreprise, l'entrepreneur s'adresse à sa Chambre de Métiers et de l'Artisanat ou à la Capeb, où il est sensibilisé au sujet de l'assurance, constate Philippe Thuizat, responsable Régional MAAF pour la région Est. Pourtant, quand l'entreprise se pérennise, au bout de trois ou quatre ans, ses responsables oublient parfois que le périmètre de son assurance a pu sensiblement évoluer. Cela est d'autant plus vrai que ces entreprises, qui ont de nombreuses dépenses au moment du démarrage, ont pu prendre les garanties minimales dans un premier temps. Les questions à se poser ne concernent pas que l'aspect purement matériel. Ainsi, l'entreprise a pu se diversifier vers une nouvelle activité ou vers de nouvelles techniques, ou au contraire abandonner une activité en perte de vitesse. Ces changements peuvent avoir

un impact tant sur le chiffre d'affaires que sur la responsabilité civile de l'entreprise, les garanties d'assurance n'étant alors plus forcément les mêmes, notamment dans le bâtiment. L'exigence d'une modification du contrat peut également être le résultat d'une évolution de la réglementation qui prévoit, par exemple, de nouvelles obligations de l'entreprise envers ses clients. Enfin, un savoir-faire nouveau peut signifier que l'entreprise compte un nouvel "homme clé", celui qui maîtrise totalement ce savoir-faire, qu'il est prudent d'assurer au même titre que le chef d'entreprise. C'est pour amener les entrepreneurs à prendre conscience de ce problème et à se poser les bonnes questions que MAAF a mis en place un « bilan assurantiel » et organise avec les CMA et les Capeb des réunions de sensibilisation sur le sujet.

Artisans d'art

Inscrivez-vous au village des métiers d'art du Festival Renaissance



© CMA55

Parcouru par près de 50 000 visiteurs en trois jours, le Festival Renaissance de Bar-le-Duc est un rendez-vous annuel incontournable en Lorraine. En 2013, il prendra une autre dimension avec « Nancy 2013, l'effet Renaissance ». Les festivités prévues dans le Grand Nancy et en Lorraine autour de cet âge d'or associeront très largement la manifestation de Bar-le-Duc. Nous vous invitons à nous faire part de votre candidature pour l'édition 2013 (du vendredi 5 juillet au dimanche 7 juillet 2013). Vous pourrez exposer et vendre vos productions. Afin de renforcer l'attractivité de l'espace métiers d'art, vous devrez impérativement proposer des animations en relation avec votre métier et vos savoir-faire. Les emplacements, les gardiens et la communication sont entièrement pris en charge par la mairie de Bar-le-Duc, les CMA de Meuse et de Lorraine et la Mission des Métiers d'Art.

➔ Contact : Pierre-Étienne Pichon au 03 29 79 76 60

En librairie

« J'ai un MÉTIER ! »

— Et si le pilier de la réussite était l'apprentissage ? C'est la question que pose Julien Millanvoye, journaliste, dans son ouvrage « J'ai un métier ! ».



Après avoir enquêté pendant un an auprès de jeunes apprentis de divers secteurs de l'artisanat au cœur de la préparation des Olympiades des Métiers, l'auteur a découvert ceux qu'il appelle désormais « la nouvelle élite ». « Ce que j'y ai vu m'a définitivement ouvert les yeux sur l'avenir de ces métiers », explique-t-il. Résultat, il livre un reportage saisissant sur huit ados qui apprennent un métier, se découvrent dans le même temps et nourrissent chaque jour une passion plus forte pour ce qu'ils font. Chacun a le droit à son chapitre dans lequel l'auteur relate avec délicatesse leurs espoirs, leurs doutes et leurs réussites. « Tous ont évoqué le regard dévalorisant qui pèse sur les voies professionnelles et l'apprentissage. » Car c'est évidemment aussi de cela dont il est question : redonner leurs lettres de noblesse à des métiers souvent dépréciés. En librairie depuis le 7 mars.

➔ 160 pages, 14,50 €, éditions Globe.

Le Maginot

(biscuit noisette meringué avec sa mousse de chocolat au lait)

Recette proposée par Christophe Chabin, artisan pâtissier, Aux plaisirs sucrés, Bar-le-Duc.

La meringue noisette

Ingrédients : blanc d'œuf 200 g, sucre semoule 75 g, sucre glace 200 g, poudre de noisette 100 g

Faire monter les blancs en neige en incorporant le sucre semoule petit à petit jusqu'à obtenir un blanc en neige lisse et légèrement brillant. Mélanger le sucre glace et la poudre de noisette (avec un tamis de préférence). Incorporer le mélange sucre et noisette à la Maryse. Faites préchauffer le four à 180°. Dresser en escargot pour former deux disques de même taille et d'épaisseur de moins d'un centimètre. La meringue est cuite lorsque le dessus est légèrement dur au toucher.

La mousse chocolat

Ingrédients : Chocolat lait 190 g, beurre 65 g, 2 jaunes d'œuf, blancs d'œuf 125 g, sucre semoule 25 g

Faire fondre au bain-marie le chocolat puis incorporer le beurre. Une fois que le beurre est fondu mettre les jaunes d'œuf (attention le mélange chocolat et beurre ne doit pas être trop chaud). Laisser à température ambiante. Faire monter les blancs en neige avec le sucre petit à petit. Incorporer délicatement les blancs au mélange chocolat, beurre, jaunes d'œuf.

Montage du Maginot

Prendre un disque de meringue, face lisse sur le plan de travail et y mettre la mousse chocolat, prendre le deuxième disque et l'appliquer sur la mousse chocolat. Laisser reposer 12 heures au frais. Bon appétit !



©CMA 55

FINANCEMENT
DES FORMATIONS :
ALERTE AUX ABUS !

Depuis quelques mois, le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Lorraine, en charge de l'octroi du financement des formations à destination des artisans de la région, a constaté de nombreux abus d'organismes de formation peu scrupuleux, qui n'hésitent pas à présenter des demandes de financement, pour le compte d'artisans, et à produire des documents falsifiés (dates non conformes, lieux de formation modifiés, signatures de feuilles d'émargement non conformes...).

C'est pourquoi, nous souhaitons attirer votre attention sur ces agissements préjudiciables à une utilisation optimale des budgets alloués. Nous vous recommandons la plus grande vigilance avant tout engagement et vous invitons à exiger de tout organisme de formation qu'il respecte scrupuleusement les modalités de la formation prévues à la signature de votre accord. La formation ne peut avoir lieu au sein de l'entreprise, elle doit se dérouler sur la durée annoncée. Vous devez signer une feuille d'émargement pour chaque journée ou demi-journée de présence. Quelles que soient vos questions, nous vous invitons à vous rapprocher de vos Chambres de Métiers et de l'Artisanat départementales. Des conseillers se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans l'ensemble de vos démarches (recherche de formation adaptée, montage de dossier de prise en charge...).

Pour toute information, vous pouvez également joindre le service du Conseil de la Formation à la CRMA ou votre CMA départementale :

- CRMA de Lorraine : Adeline Turquet (03 87 20 36 80 ; aturquet.crm1@orange.fr)
- CMA de Meurthe-et-Moselle : Christine Wetzel (03 83 95 60 46 ; christine-wetzel@cm-nancy.fr)
- CMA de la Meuse : Laurence Thimouy (03 29 79 76 65 ; l.thimouy@cma-meuse.fr)
- CMA de la Moselle : Jean-Nicolas Bouschbacher (03 87 39 31 26 ; isna@cm-moselle.fr)
- CMA des Vosges : Valérie Barthélémy (03 29 69 63 65 ; v.barthelemy@cma-vosges.fr)

PRÉVOYANCE SANTÉ

La protection des travailleurs indépendants

En cas d'arrêt
de travail,
Groupama
compense
votre perte
de revenus.

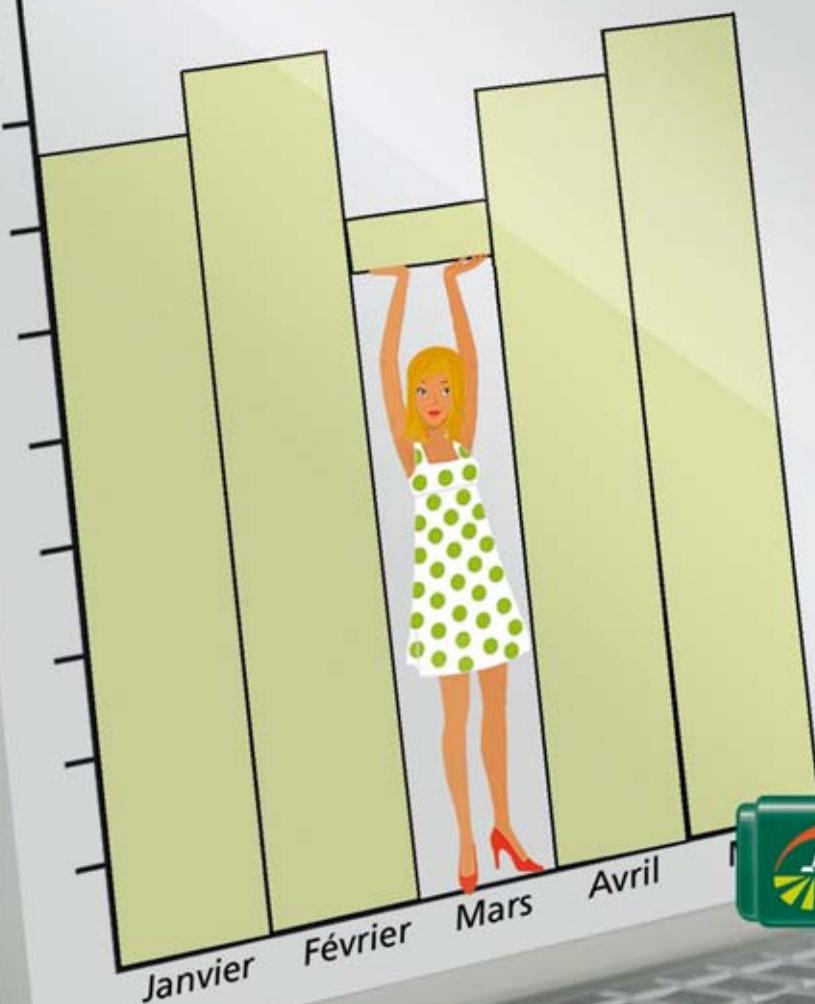
Une gamme de produits
et services adaptés
à votre métier !

Profitez
d'un diagnostic personnalisé
et bénéficiez
d'avantages fiscaux !

100%
AVEC LES
PROS

REVENUS

€



📞 Service Clients :

▶ N°Azur 0 810 810 999

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

ou 03 80 28 22 98
www.groupama-pro.fr



Groupama

Toujours là pour moi.



**POUR
NOUS
LES PROS**

→ RÉCOMPENSER VOTRE PROFESSIONNALISME
ET VOTRE FIDÉLITÉ

Jusqu'à **25%** de réduction sur
votre assurance Construction^(*)



(*) Bonus Décennale : en fonction du nombre de sinistre au titre du contrat Assurance Construction au 30 septembre de l'année considérée et de l'ancienneté de ce contrat, vous bénéficierez sur la cotisation de ce contrat pour l'année suivante d'une réduction au taux suivant : pour une ancienneté d'au moins 5 ans sans sinistre sur les 5 dernières années, le bonus attribué est de 7,5% ; pour une ancienneté d'au moins 7 ans sans sinistre sur les 7 dernières années, le bonus attribué est de 15% ; pour une ancienneté d'au moins 9 ans sans sinistre sur les 9 dernières années, le bonus attribué est de 20% ; pour une ancienneté d'au moins 10 ans sans sinistre sur les 10 dernières années, le bonus attribué est de 25%. Ce taux de réduction sera le cas échéant supprimé ou réajusté pour les années suivantes en fonction de l'évolution de ces critères.

**Pour en savoir plus sur les BONUS des contrats
Assurance Multirisque Professionnelle et Construction**

Contactez votre Conseiller MAAF PRO au

N° Vert 30 15

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h

Connectez-vous sur

maafpro.fr



PRO
la référence qualité pro